

■ **Fondation Marcel Aubry**, à Le Noirmont, Venir en aide aux oeuvres d'utilité publique du district des Franches-Montagnes. Fondation (FOSC no 136 du 17. 07. 1989, p. 2980). Selon décision du 22.04.2004, l'Autorité de surveillance a approuvé la radiation de la fondation. La liquidation étant terminée, elle est radiée.

Journal no 637 du 30.06.2004  
(02345132 / CH-674.7.000.198-9)